

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné autorise
mon fils / ma fille (*rayez la mention inutile*)
à pratiquer la plongée sous-marine au sein du club des Hydronautes de France.

L'entraînement ayant lieu les lundis et vendredis soir entre 20h00 et 22h00 heures, je
m'engage à accompagner mon enfant et être présent lors des séances piscine, comme
adhérent ou visiteur en restant dans les gradins.

En cas d'empêchement, j'autorise
à être considéré comme tuteur et donc responsable de mon enfant lors des séances
d'entraînement.

Je reconnais que la responsabilité du club des Hydronautes de France se limite à
l'enseignement de la plongée sous-marine. En outre, j'autorise les responsables du
club à prendre les dispositions nécessaires et utiles en cas d'appel des secours.

J'autorise la diffusion de l'image de mon enfant sur le site informatique, dans le cadre
seul, des activités du club.

A, le

Signature des parents :